



2024
Vidéo
Apprentissage

Régisseur vidéo - formation initiale en alternance

Certification professionnelle de niveau 5, enregistrée au RNCP

du 23 septembre 2024 au 7 septembre 2026

Regroupements de 2 à 6 semaines (selon calendrier d'alternance)

1250h en centre de formation et 2390h en entreprise

7h/jour entre 9h et 17h, sauf indication spécifique

12 participants

Formation gratuite et rémunérée

Régisseur vidéo - formation initiale en alternance

OF2024-536-24.11.2023v10

■
CFPTS
Centre National de Formation
Direction : Bruno Burtre

■
La Filière
92, av. Gallieni 93177 Bagnolet
01 48 97 25 16 | www.cfpts.com

■
SIRET CFPTS 31360884600025
NAF CFPTS 8559A | N° Agrément
organisme CFPTS 11930121093

Région
île de France

■ ■ ■
PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
Éluat
Qualité
Partenari

1/ CONTEXTE PROFESSIONNEL

Objectif de la formation

Développer les compétences de régisseur de spectacle et d'événement, option vidéo, pour réaliser l'exploitation et la conduite des spectacles, des événements et des manifestations, gérer, coordonner les moyens humains et matériels dédiés.

En fonction du parcours et des expériences professionnelles, métiers préparés : technicien vidéo, régisseur vidéo.

SECTEURS : Spectacle vivant (théâtre, danse, opéra, musique, cirque, arts de la rue) et événementiel.

STRUCTURES : Salles de spectacle, prestataires de service, tourneurs, collectivités locales, compagnies de théâtre ou de danse...

A noter, les métiers visés par les certifications du CFPTS sont occupés aussi bien par des hommes que par des femmes. Pour une facilité de lecture nous n'utilisons pas l'écriture inclusive dans ce document.

Objectifs pédagogiques

- Adapter l'installation d'un système de projection et diffusion d'images pour le spectacle ou l'événementiel.
- Organiser, préparer, exploiter une régie pour restituer des effets de projection et diffusion d'images en temps réel.
- Coordonner l'activité d'une régie technique pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacles/événements.

Public

Jeunes de 18 à 29 ans, sensibilisés au monde du spectacle, pouvant justifier de leur intérêt pour les techniques, les technologies et leurs évolutions.

Prérequis

Avoir au minimum 18 ans au moment de l'entrée en formation et au maximum 29 ans (30 ans moins 1 jour) lors de la signature du contrat d'apprentissage.

Être titulaire ou en cours d'obtention d'un diplôme de niveau 4 : Baccalauréat ou équivalent.

Avoir vérifié préalablement son projet professionnel par une première expérience (bénévolat, stage...).

Évaluation des prérequis

- Concours écrit : culture générale, informatique, logique, compréhension et expression écrite français, anglais, fondamentaux scientifiques (niveau Seconde à Bac)
- Entretien de sélection : positionnement individuel pour étudier avec le candidat l'adéquation de la formation avec son projet professionnel.

2/ DESCRIPTION DE LA FORMATION

Contenu

UE1 - CULTURE GÉNÉRALE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Développer la culture générale, scientifique et technique, nécessaire à la pratique des métiers, se situer dans le monde professionnel du spectacle, mettre en perspective les métiers et les activités du spectacle, repérer les métiers, leur champ d'activités et de compétences, leurs liens entre eux et l'environnement des structures du spectacle et de l'évènementiel.

M1.1 - Bases scientifiques : rappels mathématiques, géométrie, physique, dessin technique...

M1.2 - Histoire et organisation du spectacle vivant : histoire du spectacle vivant, de ses techniques et de ses évolutions, organisation structurelle...

UE2 - FONDAMENTAUX TECHNIQUES DU SPECTACLE

Utiliser les premières bases de l'ensemble des techniques du spectacle vivant, situer sa technique en relation avec les autres, utiliser les moyens de protection individuelle adaptés et mettre en oeuvre les mesures de prévention des risques.

M2.1 - Fondamentaux techniques : vocabulaire, organisation matérielle et humaine des différents métiers techniques du spectacle vivant (plateau, lumière, son, vidéo)

M2.2 - Prévention des risques : sensibilisation aux gestes et postures, port du harnais ; prévention incendie - manipulation des extincteurs ; préparation à certains certificats permettant aux apprenants d'être habilités par leurs employeurs : Fondamentaux de la prévention des risques professionnels dans le spectacle, CACES, habilitation électrique BS-B0-BE (manoeuvre), prévention des risques de l'accroche et du levage - accroche des systèmes de vidéoprojection...

UE3 - TECHNIQUES SPÉCIALISÉES - THÉORIE ET PRATIQUE

Utiliser et approfondir les connaissances scientifiques et techniques particulières liées au métier, développer un regard artistique sur les techniques.

M3.1 - Captation d'images : choix de cadre et de mouvements, prise de vue et éclairage, description de la caméra et prise en main, lumière et prise de vue

M3.2 - Montage des images et des sons : présentation matérielle et logicielle, dérushage, numérisation, montage, corrections d'images, transitions et effets, titrage et habillage, traitements du son, mixages, niveaux, égalisations

M3.3 - Traitements informatiques et vidéo de l'image : retouche d'image, masques, montage vidéo, transformations d'image vidéo, incrustation vidéo en temps réel

M3.4 - Principes de compression et formats de fichiers vidéo : encodage des images et des sons, supports de stockage

M3.5 - Outils de projection vidéo et informatiques : contraintes de la projection d'image, technologies de vidéoprojection, calcul de résolution et choix de matériel, multiprojection et chevauchement d'images

UE4 - RÉGIE - OUTILS, MÉTHODOLOGIES, ENCADREMENT

Développer les outils d'organisation, de régie et de management liés au métier, mettre en oeuvre les acquis théoriques et pratiques dans une situation professionnelle proposée.

M4.1 - Outils et méthodologies : techniques d'écrits et problématiques professionnelles, organisation des données, création des outils bureautiques et des outils de dessin assisté par ordinateur (DAO 2D/3D), outils papier et dossier technique d'un spectacle, régie son et vidéo temps réel, capteurs de mouvement et animation, réalisation des interfaces de régie, interactivité, scénographie et vidéo, utilisation de la vidéo dans la scénographie, projection d'images dans un espace en 3D, mapping vidéo...

M4.2 - Encadrement / positionnement : communication de groupe, encadrement d'une équipe : intégration de nouveaux salariés dans son équipe, accessibilité des emplois, sensibilisation égalité / diversité, prévention des risques professionnels des salariés, prévention des risques incendie et sécurité du public, accessibilité du public, visites techniques de lieux ou de prestataires emblématiques.

M4.3 - Sécuriser son parcours professionnel : veille technologique (salon JTSE), prise de parole en public, techniques de recherche d'emploi, introduction au droit social

UE5 - MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Développer les compétences de technicien-régisseur dans le cadre d'ateliers pratiques en situation d'accueil et/ou de création, en France et à l'international.

M5.1 - Atelier(s) collectif(s) inter-option

M5.2 - Programme "Régisseurs sans frontière" : possibilité pour certains apprenants de participer à un échange européen (Allemagne, Europe de l'Est...)

M5.3 - Mise en situation en entreprise

Évaluation des acquis

Plusieurs évaluations théoriques et pratiques, dites pédagogiques, en contrôle continu, viennent ponctuer la formation. Ces évaluations sont réalisées sous forme individuelle et/ou collective. Elles ont pour objectif de vérifier la maîtrise des termes techniques appropriés, l'acquisition des principes et des gestes techniques, l'utilisation et l'adaptation des outils de régie.

Évaluations certifiantes :

A - en contrôle continu, des épreuves d'évaluation devant des jurys réunissant professionnels et experts, portant sur des mises en situation pratiques en vue de la certification des blocs de compétences.

B - en jury de certification - constitué de professionnels représentatifs du métier et choisis pour leur participation active au réseau, à son développement et à son recrutement - une épreuve portant sur une réflexion écrite autour d'une problématique métier, le projet professionnel et un entretien de positionnement.

Validation

Attestation de fin de formation.

En fonction des résultats obtenus lors des différentes épreuves de certification, la certification professionnelle RNCP36531 Régisseur de spectacle et d'évènement, spécialisation vidéo, de niveau 5 (Eu), enregistrée par décision de France Compétences du 01/06/2022 pour une durée de deux ans - est délivrée par le CFPTS après certification de tous les blocs de compétences constitutifs de la certification :
RNCP36531BC01 - Coordonner l'activité d'une régie technique pour répondre aux besoins d'une programmation de spectacles / événements
RNCP36531BC02 - Organiser, préparer, exploiter une régie pour restituer des effets de projection et diffusion d'images en temps réel
RNCP36531BC03 - Adapter l'installation d'un système de projection et diffusion d'images pour le spectacle ou l'évènementiel

Possibilité de délivrance de certificats spécialisés, en fonction de la présence et des résultats aux tests, sous réserve de pouvoir justifier des prérequis nécessaires : CACES, attestation du niveau d'habilitabilité électrique...

3/ MOYENS DE LA FORMATION

Méthodes pédagogiques

Cours théoriques et pratiques - cas pratiques, étude de cas - mises en situation, jeux de rôles - visites techniques de salles de spectacle.

Intervenants pressentis

Mietta CORLI : Metteur en scène - lyrique ; Philippe CUVELETTE : Coordinateur sécurité / Responsable gestion de crise ;
Charlotte DELBECQUE-LOMBARD : technicienne en diffusion d'images ; Nicolas DEMARQUE : technicien vidéo - projectionning ;
Anthony DESVERGNES : technicien son ; Florian DIDIER : technicien, régisseur vidéo ; Jean-Baptiste DROULERS : régisseur son et vidéo ; David DUBOST : régisseur audiovisuel ; Eric DURANTEAU : vidéo scénographe ; Jérémie GASTON RAOUL : technicien du spectacle vivant, ingénieur informatique ; Jean-Pierre GEGAUFF : Régisseur général - logistique des formations - formateur en prévention des risques - CFPTS ; Anne-Charlotte GELLEZ : réalisatrice et régisseuse vidéo ; François GESTIN : responsable du service son et vidéo - Théâtre National de l'Odéon ; Quentin GRELE : régisseur vidéo ; Jacques HOEPFFNER : artiste numérique ;
Pascal LAAJILI : Eclairagiste - régisseur lumière ; Frédéric MAIRE : régisseur vidéo ; Thierry MALVOISIN : directeur technique au CFPTS - formateur en prévention des risques ; Julien MARRANT : régisseur vidéo ; Julie MERTZWEILLER : scénographe-peintre ;
Julien NESME : responsable du service vidéo Théâtre National de la Colline ; Eric POTTIER : ingénieur son et vidéo - référent secteur vidéo au CFPTS ; Florence POURNOT : régisseur lumière et vidéo ; Alexis QUINET : régisseur plateau ; Gabriele SMIRIGLIA : régisseur vidéo, créateur et technicien lumière ; Frédéric VAILLANT : artiste visuel ; Pascale VERDIER : comédienne, formatrice ;
Rodolphe VILLEVIEILLE : régisseur lumière ; Olivier ZARAMELLA : ingénieur, responsable informatique au CFPTS.

Matériel pédagogique

Supports de cours des formateurs - remise de documentation.

Lieu de la formation

CFPTS Bagnolet, 92 avenue Gallieni 93170 BAGNOLET

Régisseur vidéo - formation initiale en alternance

OF2024-536-24.11.2023v10

Équipements et matériel technique

Des lieux adaptés

- Salle de cours équipée pour la diffusion de supports vidéo sonores et supports informatiques
- Une salle de cours et de travaux pratiques, équipée d'un ordinateur par stagiaire et d'un poste intervenant avec vidéoprojecteur
- Un plateau technique de 100m2, équipé d'une structure d'accroche, d'un système d'éclairage de salle contrôlable depuis une chaîne lumière DMX ou sACN

Infrastructure réseau dédiée à la formation permettant un accès Internet et aux ressources numériques partagées.

Infrastructure réseau cuivre et optique dédiée aux réseaux scéniques permettant d'interconnecter les espaces scéniques de formation.

Des matériels dédiés

- Caméras Full HD Canon XF105
- Boîtiers reflex Lumix GH4
- Mini-caméras HD BlackMagic
- Caméras PTZ SDI/NDI Panasonic
- Mélangeurs vidéo numériques HD de type Newtek Tricaster et/ou BlackMagic ATEM
- Convertisseurs SDI-HDMI / HDMI-FibreOptique
- Systèmes de multi projection Modulo Pi
- Vidéoprojecteurs
 - XGA à WUXGA Tri LCD, MonoDLP, Tri LCOS
 - à optique fixe ou interchangeable
 - technologie lampe et laser
 - de 5000 à 8000 lm
 - de marques différentes parmi Canon, Christie, Epson, Optoma, Panasonic, Sony
- Dalles LED indoor LedCast avec processeur NovaStar permettant de créer un écran de 3 x 4 m
- Logiciels : Adobe Première Pro, Adobe After Effect, Adobe Photoshop, Adobe Illustrator, Millumin, QLab, TouchDesigner.

Poursuivre après cette formation

Régisseur général
Administration de réseaux scéniques

Régisseur vidéo - formation initiale en alternance

OF2024-536-24.11.2023v10

4/ MODALITÉS D'INSCRIPTION ET INTERLOCUTEURS

Modalités d'inscription :

Pour faire acte de candidature, nous vous invitons à noter les étapes nécessaires à votre admission :

- Etape 1 : vérifier que vous remplissez les conditions d'admissibilité
- Etape 2 : faire acte de candidature sur le site internet <https://www.cfa-sva.com/>
- Etape 3 : satisfaire aux épreuves préalables
- Etape 4 : signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur

Interlocuteurs :

| | |
|-----------------------|--|
| Orientation | Marie Komperdra |
| Administration | Enca Lopes, Céline Braconnier-Olivaud |
| Pédagogie | Béatrice Gouffier, Florence Leroy, Lisa Korsak |
| Relations entreprises | Bojana Momirovic |

Inscription et suivi administratif au 92 avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET
01 48 97 25 16 / contact@cfpts.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !
[Facebook](#) | [X](#) | [LinkedIn](#) | [Instagram](#) | [YouTube](#)

Régisseur vidéo - formation initiale en alternance

OF2024-536-24.11.2023v10